

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1980)
Heft: 559

Artikel: Le compromis et l'espérance
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1022518>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

559

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 559 18 septembre 1980
Dix-septième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 48 francs.

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C. C. P. 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Rudolf Berner
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Jean-Daniel Delley
Yvette Jaggi
Pierre Lehmann

Domaine public

Le compromis et l'espérance

*La succession du conseiller d'Etat socialiste Willy Donzé offre au petit monde des journalistes politiques genevois des occasions d'analyser et de straté-
gier où l'affabulation n'est pas absente. Et cela
pour un public qui ne doit pas dépasser quelques
centaines d'initiés.*

*L'ouverture de cette succession est aussi, pour les
socialistes genevois cette fois, le prétexte à relancer
le vieux débat sur la participation au gouvernement
(cantonal).*

*Comment concilier une présence minoritaire au
Conseil d'Etat et les pratiques concrètes qu'elle
implique avec les exigences et les promesses d'un
programme élaboré par le seul parti?*

*Comment faire cohabiter le compromis permanent
de la gestion quotidienne et l'espérance d'un lende-
main autre, meilleur?*

*Pour un groupe de militants, qui au plan suisse se
retrouve dans ce qu'on appelle la tendance d'Yver-
don, la solution passe par une rupture radicale: en
position de minorité, dans une situation difficile
où la droite se durcit, les socialistes doivent renon-
cer au gouvernement et se profiler résolument
comme une opposition pure et dure. Le parti
gagnera en crédibilité, trouvera un nouvel élan
pour gagner une majorité parlementaire et réaliser
son programme.*

*Si le raisonnement des «Yverdoniens» est un peu
court, il reflète néanmoins une insatisfaction qui
déborde largement le cadre restreint de ladite ten-
dance. Le risque est grand en effet, et la réalité le
confirme trop souvent, que le magistrat impose sa
politique au parti et baptise «socialiste» une prati-
que qui lui est imposée par le rapport des forces
politiques¹.*

*Certes, la participation gouvernementale n'a rien
d'exaltant. Elle vit de compromis, de pas mesurés.
Elle n'a pas la belle cohérence du «programme»
présenté à l'électeur. Mais vouloir y renoncer par
souci de pureté, c'est faire preuve d'une naïveté qui
sied mal à des militants politiques.*

*Tout d'abord, c'est projeter sur la participation au
pouvoir des maux qui sont plutôt le fait de la fai-
blesse du parti et de ses membres.*

*Et puis c'est feindre de croire qu'il est possible, par
une attitude de retrait, d'éliminer les conflits qui
sont liés à l'activité politique.*

*L'exercice du pouvoir implique des contraintes que
ne connaissent ni un parti, ni un syndicat, ni un
mouvement populaire.*

*Ces derniers disent le souhaitable, en renforçant,
autant que possible, par l'information et la mobili-
sation, le poids de leurs propositions dans l'opi-
nion publique.*

*Le magistrat, lui, tente de traduire ces demandes
en fonction de l'autonomie qu'il peut avoir, des
moyens à disposition... et bien sûr des rapports des
forces, inévitables.*

*Rien d'étonnant dès lors que naissent tensions,
frustrations, irritation. L'action politique, celle
des magistrats comme celle des militants, doit s'en
accommoder.*

*Ce qui n'empêche en rien le dialogue entre les par-
ties en présence, afin que cette tension inévitable
devienne source de dynamisme et non cause de sus-
pension stérile.*

*Rien d'étonnant non plus que, dans ces conditions
à Genève, les plus lucides des candidats potentiels
hésitent à se lancer.*

¹ On sait qu'après une assemblée générale du Parti socia-
liste genevois, décision a été prise de participer au Con-
seil d'Etat dans la mesure de la décision populaire. Une
décision très large.